

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 août 2006
20H30

Absents excusés : P. ACROUE – A. BARNOUIN - A. CAHOUR – B. CARRE-DELCROIX (Pouvoir à M. CERONI) - C. DANGREAU – F. GUIGOU (Pouvoir à R. VALENTINO) – A. RICHARD – C. SANCHES (Pouvoir à D. REYNAUD) – M. VERRIER

Secrétaire de séance : J. PIOT

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juillet 2006**
- **Rapport 2005 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable :** approuvé à l'unanimité ; le document est à la disposition du public en Mairie.
- **Rapport 2005 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement :** approuvé à l'unanimité ; le document est à la disposition du public en Mairie.
- **Acquisition propriété DEFLAUX :** Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, le Maire à signer le compromis d'achat et à solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil Régional PACA (coût d'acquisition : 335 000 € - subventions prévues : 251 000 €)
- **Ecole Arthur Rimbaud :** Création d'une emploi de non titulaire à temps non complet afin d'assurer la surveillance des études après l'école. Accord à l'unanimité
- **Recensement des immobilisations et ajustement de l'inventaire de l'Etat de l'Actif :** approbation du rapport à l'unanimité
- **Convention avec le Parc Naturel Régional du Luberon pour l'opération Patrouilles équestres estivales « Pégase 2006 » :** coût de la participation communale 285 € (0,15 € / habitant). Accord à l'unanimité
- **Convention de financement pour la réhabilitation de l'ancienne décharge et la création d'un observatoire des guêpiers :** coût de l'opération : 86 242 € HT – subventions (70 %) : 59 470 € - Participation MAUBEC et OPPEDE : 13 386 € / Commune. Accord à l'unanimité.

Le Maire lève la séance à 23H30